

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 avril 2022
Convocation du 31 mars 2022

Présents : Mrs CAPOVILLA, FRONDAS, DUFOUR, GADET, POTHIER, SENETAIRE, TACHON, et Mmes CHERVIN, COMBACON, CORNIL, CROZATIER, DEPALLE, MARTY

Absente excusé : M. CHEVALIER Alex (procuration à M. POTHIER Jean-Claude)

Absent : M. GAY Maxime

Compte rendu réunion du 25 février 2022

Pour le vote du compte administratif de l'assainissement il faut lire « soit un excédent au 31 décembre 2021 » au lieu de « soit un excédent au 31 décembre 2020 ».

Adopté à l'unanimité des membres présents.

TRAVAUX

1) Broyeur (délibération n°1)

Achat d'un broyeur en commun avec la commune de St Christophe pour un montant TTC de 23 760 € à l'entreprise ANGELARD.

2) Atelier Communal (délibération n°2)

- Avenant de l'Entreprise LASSOT d'un montant de 1 400 € HT pour la peinture de lambris et des pannes de la toiture
- Avenant de l'entreprise LASSOT d'un montant de 1 744,50 € HT pour l'aménagement d'un local supplémentaire
- Avenant de l'entreprise EC2F d'un montant de 720,20 € HT pour la fourniture et pose d'une porte d'accès pour le local supplémentaire
- Avenant de l'entreprise XAVIER d'un montant de 2 712,44 € HT l'aménagement d'un local supplémentaire
- Avenant de l'entreprise LA LOUROUSIENNE d'un montant de 1 732 € HT pour les travaux d'électricité du local supplémentaire.

PERSONNEL COMMUNAL

- GAILLARD Stéphanie revalorisation des points NBI (nouvelle bonification indiciaire) de 15 à 30 points à compter du 2 mars 2022.
- CORNIL Jocelyne, prolongation de son arrêt du 11 avril jusqu'au 20 mai 2022.
- CAILLOT Audrey contrat du 11 au 15 avril 2022 et contrat du 2 au 20 mai 2022 inclus.

SUBVENTIONS ET COTISATIONS

Après avoir délibéré, le conseil municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Allier à livre ouvert (bibliothèque départementale)	74,00 € (Délibération n° 4)
Association aide à domicile St Germain des Fossés	769,00 €
Cotisation association des maires	227,60 € (Délibération n°3)

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022 (Délibération n° 5)

Le Conseil municipal à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taxes et valide les taux suivants pour 2022

- Taxe foncière (bâti) 33,28 %
- Taxe foncière (non bâti) 33,46 %

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022

Les budgets primitifs de la commune, de l'assainissement et du lotissement «La Meillerode" ont été votés à l'unanimité par les membres présents et s'équilibrent de la façon suivante :

Commune (délibération n° 6)

- Fonctionnement 417 209,56
- Investissement 330 664,11

Assainissement (Délibération n° 7)

- Fonctionnement	14 666,05
- Investissement	23 313,09

Lotissement "La Meillerode" (Délibération n° 8)

- Fonctionnement	225 726,04
- Investissement	239 057,62

QUESTIONS DIVERSES

- Les forages domestiques de + de 10 mètre de profondeur (puits) doivent être déclaré en mairie.
- Adhésion au Souvenir Français, cotisation 2022 10 €.(délibération n° 9)
- La construction d'un city stade est en projet, compétence de la Communauté de communes Pays de Lapalisse.
- Projet de vente des terrains (10 lots) de la succession Odin.
- Grand dragage du Centre

Elections législatives du 12 et 19 juin 2022

1^{er} tour

8 heures à 10 heures 30

CROZATIER Marie, CORNIL Marie-Laure, POTHIER Jean-Claude

10 heures 30 à 13 heures

DEPALLE Marie-Claude, CHEVALIER Alex, DUFOUR Pascal

13 heures à 15 heures 30

FRONDAS Olivier, DEPALLE Marie-Claude, SENETAIRE Gabriel

15 heures 30 à 18 heures

POTHIER Jean-Claude, CHERVIN Chantal, CAPOVILLA Philippe

2^{ème} tour

8 heures à 10 heures 30

GAY Maxime, SENETAIRE Gabriel, COMBACON Laura

10 heures 30 à 13 heures

DEPALLE Marie-Claude, GADET Gérard, FRONDAS Olivier

13 heures à 15 heures 30

TACHON Christophe, CHERVIN Chantal, CHEVALIER Alex

15 heures 30 à 18 heures

POTHIER Jean-Claude, CAPOVILLA Philippe, DUFOUR Pascal

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 10 juin 2022 à 20 heures 30 en mairie.